

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 15 (1918)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dailens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement coûte **Fr. 5.** — payable à l'avance et pour une année. — (Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc., etc.).

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A., Société Générale Suisse de Publicité
J. HORT, Lausanne.

QUINZIÈME ANNÉE

N° 2

FÉVRIER 1918

SOMMAIRE :

Communications. — Avis important. — Assemblée des délégués. — Fédération des Sociétés vaudoises d'apiculture. — Erguel-Prévôté. — † Léon Roulet (cliché), par M. C. BÉGUIN. — † Louis Robert, par M. C. BÉGUIN. — A la mémoire de M. Ed. Bertrand. — Appel à l'entraide, par M. SCHUMACHER. — Conseils aux débutants, par M. SCHUMACHER. — Du sexe de l'œuf, par M. J.-D. STALÉ. — Rucher de M. Bernard Roncoroni (cliché), de Chiasso. — Rapport sur le contrôle du miel en 1917, par M. A. CHAPEUISAT. — Le rayon ou la ruelle forment-ils un tout ? — Laboratoire fédéral de bactériologie. — A propos des abeilles mal tournées. — Réponses et Questions. — Fédération Vaudoise. — Bibliothèque. — Bibliographie. — Sucre en plaques.

COMMUNICATIONS

MM. les abonnés isolés (qui ne font pas partie d'une section) ainsi que MM. les abonnés étrangers sont avisés que le prix du journal a dû être porté à 5 francs. Les abonnements qui n'auront pas été payés avant le 15 février seront suspendus. L'élévation du prix s'explique par la hausse continue du papier (165%) et des frais d'impression. Le montant peut être adressé au Compte de chèques II, 1480.

Le catalogue de la bibliothèque n'est expédié que contre envoi préalable de 30 centimes.

Aucune demande de *changement d'adresse* ne sera prise en con-

sidération si elle n'est accompagnée de 20 centimes, (ou d'un versement de 25 centimes fait au compte de chèques II 1480, en indiquant au verso du chèque l'ancienne et la nouvelle adresse).

AVIS IMPORTANT

C'est avec ce numéro de février que commence le nouveau système de distribution du *Bulletin* aux membres des sections de la S.R.A. Nous n'avons pas pu le mettre en vigueur pour le numéro de janvier, par suite du retard apporté par trop de sections à l'envoi des listes de membres. On voudra bien nous pardonner, vu le gros travail compliqué que cela nous a occasionné, les quelques erreurs qui pourraient encore se produire pour ce numéro. Les réclamations devront se faire par chaque membre auprès de son propre bureau de poste ou directement au soussigné ; une satisfaction immédiate leur sera donnée, si elles sont justifiées.

Par ordre fédéral, le journal doit être réduit à 24 pages.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

MM. les délégués sont convoqués pour le jeudi 28 février 1918, à 2 heures, au Buffet de la Gare C.F.F., à Lausanne. *Ordre du jour* : Procès-verbal. Rapports et opérations statutaires. Demandes d'admission de 3 nouvelles sections : Haute-Broye, Payerne et Château-d'Œx. Divers.

La caisse centrale de la « Romande » n'indemniserait qu'un seul délégué par section. Il est rappelé que chaque proposition doit être présentée au président, M. Mayor, avant le 1^{er} février 1918.

Fédération des Sociétés vaudoises d'Apiculture.

Assemblée des délégués.

MM. les délégués des sections sont convoqués pour dimanche 24 février, à 2 heures, au Café des Deux-Gares, à Lausanne. *Ordre du jour* statutaire. (Il ne sera pas envoyé de convocation spéciale aux présidents des sections.)

Erquet-Précoté.

Il est porté à la connaissance des membres de l'E. P. qu'en dérogation à l'art. 3 des statuts, l'assemblée générale ordinaire n'aura lieu qu'en mai, à Court.

Un avis ultérieur précisera la chose.

La cotisation 1918 (5 francs) sera prise en remboursement dans le courant de février.

Le Comité.

† LÉON ROULET

Si les membres de la Société d'apiculture La Côte neuchâteloise ne démissionnent pas, il y en a cependant qui nous quittent, en laissant un grand vide au milieu de nous. Tel fut le cas de notre collègue Léon Roulet qui, le 21 août, succomba après plusieurs mois d'une pénible maladie.

Léon Roulet s'intéressait à la vie des abeilles et en avait placé



quelques colonies dans le jardin du Musée ethnographique de notre ville dont il était le vigilant, toujours aimable et intelligent gardien. En sa compagnie, la visite du Musée était doublement intéressante. Comme apiculteur, il soignait ses abeilles avec entendement et promettait de devenir un mouchier des plus habiles; il ne lui a pas été donné de mettre en longue pratique ce qu'il avait si bien commencé. Le 24 août, un nombreux cortège d'amis et de collègues de la Fraternité de chant de Neuchâtel, accompagnait à sa dernière demeure celui qui venait d'être rappelé de ce monde.

Que sa famille reçoive l'expression de toute notre sympathie.

C. Béguin.

† LOUIS ROBERT

Peu de jours après, un des doyens de l'apiculture qui, pendant soixante-dix ans avait parcouru le pays, du lac à la montagne, de jour et de nuit, par petits et grands chemins, sans accidents, fit un soir un faux pas au seuil de sa maison du Champ-du-Moulin, tomba et ne put se relever. Transporté à l'hôpital, on constata une fracture du fémur, qui provoqua en peu de temps la mort de Louis Robert. Il était des nôtres depuis la fondation de la Société d'apiculture et pratiquait en fervent la culture de l'industriel insecte.

Louis Robert, ayant habité la montagne, La Rhétaz (1000 mètres d'altitude), avait l'habitude de compter trois périodes rémunératrices chez ses abeilles. Au premier printemps, c'était la dent-de-lion dont son miel était très parfumé, puis la grande prairie, et, en août, la bruyère, très répandue en certains endroits de la vallée des Ponts-de-Martel.

Aussi quand, il y a vingt ans, notre collègue vint se fixer au Champ-du-Moulin, fut-il surpris de ne plus faire qu'une seule récolte, les butineuses n'ayant plus de bruyère à visiter; ce fut une déception; il se vit obligé, comme beaucoup d'autres, de pourvoir à l'alimentation de ses colonies en vue de l'hivernage.

M. Robert était un collègue aimable, toujours bienveillant et d'une modestie qui égalait sa science en apiculture; il fit partie du comité de la Société pendant plusieurs années et ne s'en retira qu'au moment où sa santé ne lui permit plus de s'absenter.

Que sa famille reçoive de la part de ses nombreux amis et collègues l'expression de nos sentiments les plus affectueux.

C. Béguin.

A LA MÉMOIRE DE M. Ed. BERTRAND

Voilà une année déjà que nous avons eu le regret de voir partir M. Ed. Bertrand, le rénovateur de l'apiculture. L'œuvre accomplie par notre vénéré maître est trop actuelle encore pour qu'il soit nécessaire de la rappeler ici, et bien que sa dépouille repose dans le cimetière de St-Georges, à Genève, il est toujours présent dans le cœur des apiculteurs, qui lui gardent la plus profonde reconnaissance. Ils le cherchent involontairement dans les assemblées, il leur semble qu'ils vont entendre encore ses avis si sages et si écoutés.

Nous savons qu'un modeste monument doit être prochainement

érigé sur sa tombe. Le comité de la Société romande aurait aimé y faire placer, au nom de notre Association, un médaillon de bronze avec l'image si connue du maître. Mais les difficultés dans lesquelles nous nous débattons depuis quelques années ne lui permettent de se charger que d'une inscription témoignant de notre gratitude.

La déception de beaucoup de nos sociétaires a été grande en apprenant cette décision. Plusieurs nous ont demandé pourquoi nous ne réalisions pas le projet du médaillon au moyen d'une souscription. En faisant appel aux nombreux amis de notre regretté collègue, aux sections qui se sont créées à son instigation, aux apiculteurs qui ont assisté à ses cours, à ses leçons et à ses conférences, à tous ceux qui lui doivent leurs connaissances apicoles, nous réunirions bien vite la somme qui nous serait nécessaire pour l'exécution du bronze. Voilà ce qu'on nous dit un peu de tous côtés.

C'est pour répondre à ce désir, que le comité de la Romande, heureux de pouvoir réaliser son idée première et de contribuer individuellement à la faire aboutir, a décidé d'ouvrir, dès maintenant, par l'intermédiaire du *Bulletin*, une souscription entre tous les apiculteurs, afin de mener à bien ce projet qui est aussi un devoir de reconnaissance.

Le projet de médaillon qui nous a été soumis aurait environ 20×30 centimètres carrés. Son exécution devrait être faite dans un délai assez bref, afin que l'inauguration puisse avoir lieu en même temps que l'érection du monument.

Les dons seront reçus avec reconnaissance par notre rédacteur, M. Schumacher, à Daillens (Vaud).

(Compte de chèques II, 1480.)

Ont déjà souscrit : L. Forestier, Founex, 5 francs.

Schumacher, Daillens, 5 francs.

APPEL A L'ENTR'AIDE

Parmi les sinistrés du hameau d'Euseigne (Val d'Hérens, Valais) on compte entre autres un membre de notre Société d'apiculture qui possédait une vingtaine de ruches Dadant-type. Une partie de son rucher a péri dans les flammes ; une autre partie a pu être transportée hors de danger à temps ; il est cependant à craindre que ce transport précipité, en hiver, par ce rude mois de décembre, soit une cause de perte pour un bon nombre. Par contre, 17 hausses

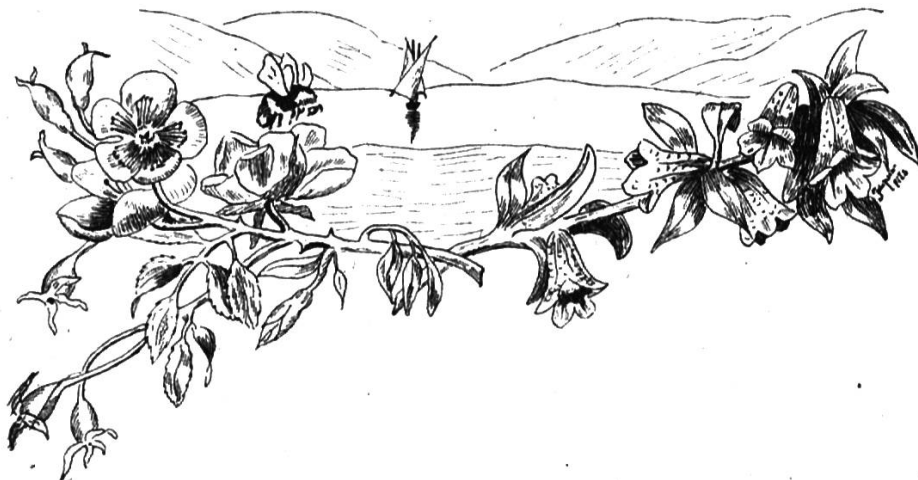
bâties, le nourrisseur, l'extracteur, le gaufrier et tout le reste du mobilier d'apiculteur ont été consumés par le feu, car sa maison fut une des premières atteintes par l'extension du premier foyer.

Nous ne laisserons pas ce collègue dans la peine sans de nombreuses marques de sympathie. Des dons en argent ou des dons en nature (mobilier d'apiculteur, cadres de hausse, etc.) seront reçus avec reconnaissance.

Adressez les dons à M. le curé Antoine Gaspoz, à Hérémence (Valais).

Le rédacteur : *Schumacher*.

1^{re} liste : Schumacher : 3 francs et un éperon Woiblet.



*Ce dessin est dû à la plume de M. Jaquier fils, à Bussigny.
Nos meilleurs remerciements.*

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Février.

L'hiver, de sa pâle nature,
Etend son manteau de frimas...

Pour un hiver, c'est un hiver, conforme à la tradition. Le mois de décembre et tout ce début de janvier ont été durs sans répit, sans interruption et nous avons noté un minima de -16° , à Daillens, qui n'est pourtant pas la Brévine ou la Sibérie.

Et tout à coup, sans rien qui puisse la faire prévoir, nous avons eu une radieuse journée le 14 janvier. Bien que la température ait à peine atteint 10° , il y a eu une sortie d'abeilles ce jour-là, très courte, mais suffisante pour égayer déjà l'apiculteur et réveiller en lui la joyeuse fièvre. Et aujourd'hui 17, après deux jours de violentes bourrasques et de pluie, la sortie a été plus générale. Nous avons eu la précaution, indiquée souvent déjà dans les

conseils aux débutants, d'enlever par l'entrée, au moyen d'un crochet de mince fil de fer, la plus grande partie des cadavres et des détritns, de sorte que la besogne des ouvrières en fut beaucoup facilitée. D'après les constatations faites, jusqu'ici l'hivernage paraît être excellent ; il y a, relativement à la longue réclusion, très peu de mortalité ; la consommation est restée normale et nous n'avons pas constaté de symptôme de dysenterie.

Ces sorties se répèteront durant ce mois de février. Si donc vous n'avez pas encore fait la petite opération ci-dessus, faites-là ; d'un seul coup de crochet, vous faites ce que des centaines d'abeilles ne pourront faire qu'en plusieurs heures de travail à un moment où leur activité serait mieux employée à récolter du pollen ou de l'eau. N'oubliez pas à propos d'eau, d'en mettre à disposition, aussi près possible de vos ruches, dans un endroit bien abrité où vous attirerez vos amies par un peu de miel les premiers jours. Quant aux systèmes d'abreuvoir, ils sont nombreux, variés et, à en croire leurs inventeurs, les meilleurs toujours. Comme je n'en ai point inventé, je peux vous recommander (ils ne sont pas brevetés) le tonneau dont le robinet laisse tomber goutte à goutte une eau souvent renouvelée qui s'étale au soleil en tombant sur une planchette. Mettez sur le tonneau l'inscription que votre fantaisie ou votre esprit vous suggéreront et qui fera rire les visiteurs de votre rucher ou tout au moins vous-même, ce qui est déjà quelque chose. Un autre abreuvoir, meilleur encore, mais qui demande plus d'attention et de soins réguliers, c'est le vieux rayon, inutilisable (pas loqueux pourtant) dans lequel vous mettez de l'eau qui se chauffe rapidement ; vous n'avez pas besoin là de mettre l'habituel et fastidieux « mode d'emploi », les abeilles sauront trouver toutes seules la façon de s'en servir.

Pour le surplus, comme conseils à vous donner, je vous dis seulement : Laissez encore vos abeilles tranquilles, tout en allant voir ce qui se passe à chaque jolie journée. Après chaque sortie, lorsque tout le petit monde ailé est sagement rentré, écoutez au trou de vol ; s'il y a encore de l'agitation et comme une sorte de plainte, votre colonie est probablement orpheline ; c'est une triste constatation, mais il est bien difficile d'y remédier pendant ce mois ; vous n'en serez d'ailleurs complètement sûr qu'après une visite qu'il faut en tout cas renvoyer à une époque plus favorable.

Si vous êtes certain qu'une ruchée a faim, il vaut mieux évidemment tenter de la sauver en lui donnant un rayon préalablement chauffé ou du sucre en plaques ou candi, que de la laisser

périr sûrement de faim. Mais je préfère croire que vous lui avez laissé et donné suffisamment de nourriture en automne.

L'activité de l'apiculteur doit encore pour le moment se donner cours à l'intérieur, dans la chambre chaude en lisant un livre que vous offre gratuitement la bibliothèque ou en préparant à l'atelier tout le matériel nécessaire avant que le moment soit là où vous n'aurez plus le temps de le faire.

Et pour bien commencer la campagne apicole de 1918, mettez-la sous les auspices de la solidarité et de la reconnaissance ; vous pourrez pratiquer la première en envoyant quelque chose à notre collègue malheureux du Valais et la deuxième en souvenir de notre vénéré feu M. Bertrand.

Daillens, 17 janvier.

Schumacher.

DU SEXE DE L'ŒUF

Un souffle puissant de renouveau se fait sentir dans tous les domaines. Décidément notre monde était trop vieux, il fallait le rajeunir. Et c'est l'opération qui, la guerre aidant, est en train de s'accomplir de nos jours : les trônes chancellent sur leur base, les systèmes philosophiques religieux sont passés au crible d'une critique plus serrée ; la morale elle-même se modifie. Et il n'est pas jusqu'aux idées elles-mêmes qui ne passent par une crise.

Jusqu'à maintenant l'on prétendait faire sortir les idées des faits plus ou moins bien établis, plus ou moins bien constatés. L'on a la tendance de nos jours de plier les faits devant les idées. Au vérisme décidément trop terre à terre va succéder l'idéalisme à outrance. Peut-être a-t-on raison de s'insurger contre un vérisme trop matérialiste et qui a occasionné souvent plus de mal que de bien ; encore faut-il en toutes choses garder la mesure.

Ces réflexions plus ou moins, et plutôt moins que plus, philosophiques, m'ont été suggérées par la question qui a été soulevée, voici quelque temps déjà : Est-ce la reine qui pond à volonté l'œuf mâle et l'œuf femelle, ou bien sont-ce les ouvrières qui transforment l'œuf femelle en œuf mâle.

Cette question ne doit pas nous laisser indifférents. Il y a là une curiosité légitime à satisfaire ; mais il y a aussi une question pratique grosse de conséquences.

La question a été soulevée ; elle ne paraît cependant pas passionner énormément les apiculteurs, car nous n'avons guère entendu de réponses jusqu'à ce jour. Et pourquoi répondre, semblent dire les uns : nos classiques, qui n'étaient pas les premiers venus, ont affirmé que la reine pondait à volonté les œufs mâles et femelles.

Ils ont essayé même d'expliquer le mécanisme de la ponte. Tant que des faits absolument probants n'ont pas été avancés pour infirmer leurs théories, pourquoi discuterions-nous?

L'on nous avait annoncé des faits pour infirmer cette théorie; jusqu'à présent nous sommes comme sœur Anne qui ne voit rien venir. Attendre encore? Ce serait plus sage, peut-être. Attendre que des expériences se fassent, que des années plus propices surviennent.

Mais en attendant il en est de ceux qui séduits par la nouveauté ou l'étrangeté des nouvelles théories les admettent en pliant les faits devant les nouvelles idées.

Je suis vieux, et j'ai appris à me défier du nouveau qui n'est pas toujours bon et à m'en tenir à ce qui est bon, peut-être parce que c'est vieux.

Aussi je le dirai en toute franchise : je ne puis admettre la théorie que les ouvrières défécondent les œufs fécondés. Il y a déjà bien assez des humains qui veulent corriger la nature sans encore faire intervenir les abeilles dans cette œuvre de correction! Une raison de sentiment, d'admiration — quelqu'un la jugera-t-il excessive? — pour la nature me pousse à nier l'intervention de l'ouvrière dans l'œuvre de défécondation.

Une autre raison encore : Comme M. Keller et tant d'autres, j'ai constaté, non pas une fois mais très souvent, que la reine a passé sur un ou deux rayons pour pondre sur un rayon approprié, des œufs de faux-bourdons. Sont-ce les abeilles qui l'ont forcée ou y est-elle allée de sa propre volonté? Je ne pourrais répondre à cette question. Mais si les abeilles ouvrières ont le pouvoir de déféconder les œufs, pourquoi ne le font-elles pas au centre ou au pourtours immédiats du nid à couvain? Est-ce peut-être que par hasard elles auraient conscience d'accomplir une mauvaise action, une action contre nature, et pour cela veulent-elles s'isoler?

Cette seconde raison me laisse donc encore sceptique jusqu'à plus ample informé.

Il est cependant une troisième raison qui me pousse à mettre en quarantaine la nouvelle théorie. Ce sont les études consciencieuses, approfondies faites par le grand naturaliste J.-H. Fabre dans son grand ouvrage *Souvenirs entomologiques*.

Il ne parle pas de nos abeilles, mais d'abeilles.

Et voici ses conclusions après une étude serrée dans laquelle rien n'est laissé au hasard : « L'abeille maçonne (chalicodome des murailles) si elle a devant elle 5 loges libres, 2 plus grandes et 3 plus petites, met des œufs femelles dans les grandes et des œufs mâles

dans les petites. Des faits semblables se répétant dans tous les vieux nids, qu'elle ne modifie pas, mais qu'elle accepte tels qu'ils sont, il faut admettre que la mère connaît le sexe de l'œuf qu'elle va pondre puisque cet œuf est déposé dans une cellule à capacité convenable. Mieux que cela : il faut admettre que la mère modifie à son gré l'ordre de succession des sexes puisque ses pontes, d'un vieux nid à l'autre se fractionnent en petits groupes de mâles et de femelles comme l'exigent les conditions d'espace dans le nid dont elle a pris fortuitement possession.

Dans les nids qu'elle construit elle-même, elle pondra les femelles d'abord, les mâles ensuite : — ce serait la règle — dans les vieux nids dont elle s'est emparée, elle fractionne sa ponte. Elle dispose donc du sexe de l'œuf à sa guise. »

Et ce que Fabre a observé chez le *Chalicodome* des murailles, il l'a observé chez l'*Osmie* tricorne, chez l'*Osmie* de Latreille, chez les *Anthidies*.

Voilà donc un observateur impartial, vivant uniquement pour la science, s'efforçant d'arracher à la nature les faits qu'elle semble cacher avec un soin jaloux aux indifférents, qui vient nous dire : La mère dispose du sexe de l'œuf à sa guise.

Mais, dira-t-on, il s'agit là d'abeilles solitaires — de Robinsons dans le monde des insectes — et non pas d'insectes sociables, ce qui constitue une grande différence.

Si en effet ce qui se passe chez les abeilles solitaires est l'opposé de ce qui se passe chez les abeilles domestiquées, nous pourrions dire que l'individu naît bon, que c'est la société qui le corrompt. Oh ! Jean-Jacques, tu ne t'attendais pas à cette nouvelle preuve qui viendrait à l'appui de ta thèse, sinon tu aurais affirmé avec plus de force encore que la société est la source de tous les maux.

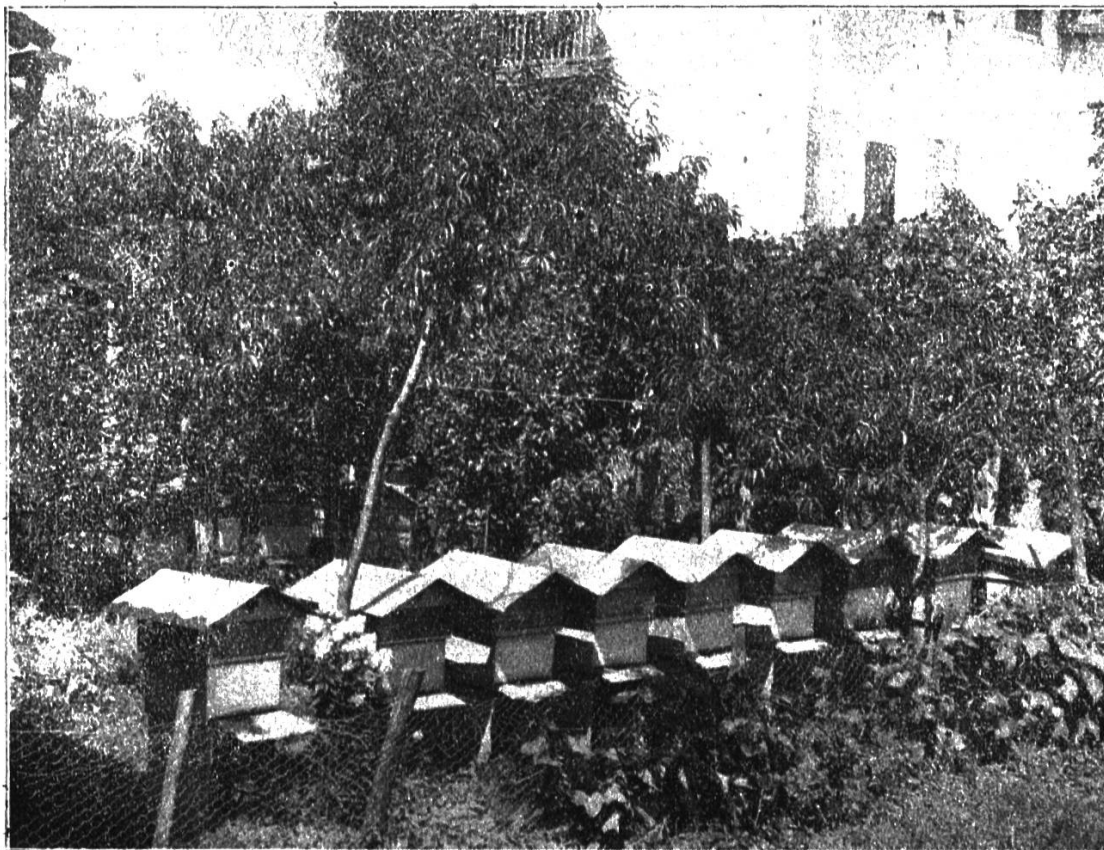
Disons-nous que l'abeille, la toute simple ouvrière est douée de plus de bons sens, d'intelligence que la mère de famille ? Franchement il se passerait alors dans nos ruches des faits qui nous feraient douter de l'intelligence ou mieux de l'instinct que nous avons tous observé chez nos laborieux insectes. Et nous retrouverions dans la ruche les mêmes revendications que chez les humains.

Mais la ponte de faux-bourçons dans les cellules d'ouvrières, est-ce de l'instinct, de l'intelligence cela ? Ni l'un, ni l'autre. C'est une anomalie, une exception qui peut se présenter au commencement de la ponte, qui se présente à la fin de la carrière d'une reine normalement fécondée. Etat maladif qui n'entre pas en ligne de compte et qui ne modifie pas notre conviction : que la reine pond

à sa guise un œuf femelle dans une cellule ouvrière, un œuf mâle dans une cellule de faux-bourdon.

Des faits précis, des preuves irréfutables fournies par des observations plus précises que celles faites jusqu'ici pourront seuls modifier notre conviction.

J.-D. Stalé.



Rucher de M. Bernard Roncoroni, de Chiasso.

Ce rucher est situé à 4 ou 5 kilomètres de Novazzano, dans le beau canton du Tessin où l'apiculture prend un nouvel et vigoureux essor.

RAPPORT SUR LE CONTROLE DU MIEL EN 1917

Avec le contrôle réorganisé et la campagne apicole qui, sans être brillante, a cependant été bonne, nous nous attendions à une participation plus forte au contrôle.

Nous devons avouer, à notre grand regret, que le contrôle demeure incompris pour la plupart des apiculteurs. Depuis 1911, il est vrai, la vente du miel est extraordinairement facile; il s'écoule à un prix rémunérateur avec ou sans estampille de garantie, c'est

ce qui fait que le contrôle reste impopulaire. Lorsqu'il y aura mévente, cette institution s'opposera d'elle-même. Est-ce à dire qu'il faille souhaiter cette dernière alternative ? nous ne le pensons pas, c'est pourquoi nous comprenons les apiculteurs qui disent : « Mais que voulez-vous faire contrôler, tout mon miel est vendu. » Cette année surtout, les apiculteurs avaient vendu avant d'avoir extrait.

Cinq sections seulement sur 26 ont demandé le contrôle,

SECTIONS	Nombre d'apicult.	Nombre de kg.	Nombre de ruches	MOYENNES		
				Par ruche	Variant chez les apiculteurs	
					kg.	à kg.
Grandson, Pied du Jura	18	5585	256	21.8	5	20
Genevoise	11	5590	297	19.—	9	26
Nyon	7	1620	167	9.7	5	17
Valaisanne	17	6020	454	13.2	8	30
Erguel-Prévôté	2	525	56	9.3	7	12
Totaux	55	19340	1230	15.6		

A titre de comparaison voici les moyennes obtenues chaque année depuis l'institution du contrôle :

ANNÉES	MOYENNES	
	par apicul. kg	par ruche kg.
1912	260.—	10.—
1913	187.2	13.7
1914	156.7	8.5
1915	218.3	12.5
1916	130.—	14.4
1917	350.—	15.6

Ces moyennes sont aléatoires. Elles ne donnent pas une indication sûre de la récolte en Suisse romande, par le fait du trop petit nombre de sections et d'apiculteurs se soumettant au contrôle. On obtiendrait une statistique très intéressante en décrétant le contrôle obligatoire. Cependant nous ne le proposons pas, car ce serait le rendre encore plus impopulaire.

Aclens, le 31 décembre 1917.

Aug. Chapuisat, chef du contrôle.

LE RAYON OU LA RUELE FORMENT-ILS UN TOUT ?

(Article du Dr BRUNNICH, Reuchenette, publié par la *Schweizerische Bienenzeitung*, traduit librement par E. Post.)

Ce n'est qu'à l'apiculteur doublé d'un observateur que la ruche dévoile quelques-uns de ses mystères. Je suis de ceux qui « dérangent » souvent leurs colonies, leur causant ainsi un tort immense, selon la formule connue, mais pour lesquels les abeilles, à part le profit matériel qu'elles leur donnent, sont une source inépuisable d'observations et de recherches intéressantes. Que les visites de ruches, si elles sont faites d'une main calme et expérimentée, ne soient pas si nuisibles que d'aucuns l'affirment, est éloquemment démontré par mes récoltes annuelles, bien supérieures à celles des apiculteurs de ma région, en quoi il ne faut pas oublier que mon rucher n'abrite que des reines sélectionnées, dont la majeure partie proviennent de la station de fécondation.

Mes mensurations du couvain m'ont permis de constater que, tout au moins jusqu'au point culminant du développement, je dirai jusqu'au zénith de la colonie, les plaques de couvain correspondent assez exactement l'une à l'autre sur les deux faces du rayon, tant pour la surface occupée que pour l'âge des larves. Au printemps, cet état de choses est d'ailleurs commandé par l'économie calorifique; car si une seule face d'un rayon était couverte de couvain, les larves qui l'occuperaient manqueraient de la chaleur nécessaire, étant adossées à des cellules vides ou garnies de miel ou de pollen, c'est-à-dire froides. On se trompera donc rarement si l'on suppose l'étendue de la surface occupée par le couvain sur la face antérieure du rayon, égale à celle que présente la face postérieure¹. Par contre, on sait que deux rayons voisins sont souvent très dissemblables par l'étendue et l'âge du couvain qu'ils renferment et ne paraissent avoir que peu de rapports entre eux. Les deux plaques de couvain d'une même ruelle ont donc peu de similitude et c'est le rayon qui doit être considéré comme unité. Il faut admirer ici la finesse de perception des ouvrières et de la reine, qui leur fait deviner, au travers du fond d'une cellule, ce que contient la cellule opposée. Je dois remarquer que dès que le maximum de développement de la colonie est dépassé, le désir d'accumuler l'emporte sur la sollicitude due à la progéniture, le miel et le

¹ L'auteur a en vue la ruche Burky-Jeker, à bâtisse dite chaude et s'ouvrant par derrière.

pollen étant apportés alors en masse sont logés dans toutes les cellules disponibles et rendent l'image diffuse, bien que le rayon de couvain se caractérise encore comme un tout bien distinct.

Il en va autrement si nous considérons les provisions, c'est-à-dire la répartition du miel dans les rayons. Le contraste est surtout évident dans les petits rayons, les magasins par excellence, qu'une colonie de bonne race transforme rarement en « nursery ». Ici, l'une des faces du rayon pourra être presque vide, l'autre entièrement garnie de miel, ou bien l'une ne contiendra pas trace de miel operculé tandis que l'autre en présentera une superficie réjouissante. Par contre, la concordance des deux parois de la ruelle est si parfaite et si constante que quand je sors un rayon de miel qui me montre une face non operculée, je suis certain d'avance que l'autre face a du miel operculé dès que j'en aperçois sur le rayon suivant. C'est pour la même raison qu'à la fin du nourrissage d'automne, la face antérieure du premier et la face postérieure du dernier rayon sont presque toujours vides. La première et la dernière ruelles, ayant chacune un côté nécessairement dépourvu de miel, d'une part la paroi de la ruche, de l'autre la fenêtre, les abeilles ne mettent pas de miel dans les cellules opposées, parce que la ruelle, et non le rayon, forme l'unité en ce qui concerne les provisions.

Pour résumer, je dirai donc : le rayon forme un tout quant à la répartition du couvain, et la ruelle quant à celle des provisions.

LABORATOIRE FÉDÉRAL DE BACTÉRIOLOGIE

Liebefeld près Berne.

(Directeur : M. le prof. Dr R. BURRI.)

Examen des abeilles et des rayons en 1917.

(Rapporteur : Dr O. MORGENTHALER.)

En 1917, la division pour les maladies des abeilles a reçu de toute la Suisse 115 envois à examiner dont 98 rayons et 17 envois d'abeilles. Les trois grandes sociétés apicoles, correspondant à nos trois langues nationales, sont représentées de la manière suivante :

	Rayons Abeilles Total		
Société suisse des Amis des abeilles (Suisse além.)	62	16	78
Société romande d'apiculture (Suisse romande)	16	1	17
Société tessinoise d'apiculture (canton Tessin)	20	—	20

Par la suite la lettre B désigne la Société suisse des Amis des

abeilles, la lettre R la Société romande et la lettre T le canton du Tessin.

1. L'examen bactériologique des 98 envois de rayons donne le résultat suivant :

Loque non puante (*Bacillus larvae*) 34 cas (B 23, R 3, T 8).

Loque puante avec couvain aigre (*Bacill. alvei* et *Bacill. Güntheri*) 6 cas (B 3, T 3).

Couvain aigre pur (*Bacill. Güntheri* et bâtonnets courts) 2 cas (B 1, T 1).

Couvain mort sans bactéries 42 cas (B 25, R 10, T 17).

Couvain calcifié (Péricyste) 1 cas (R 1).

Présence de bactéries rares 6 cas (B 5, T 1).

Pas de maladies (faim, froid, etc.) 7 cas (B 5, R 2).

De même que dans les années précédentes, la loque non puante dépasse en nombre les deux autres maladies à bactéries (loque puante et couvain aigre).

Cette année également, le couvain mort sans bactéries a été très généralisé. Les essais de culture et d'inoculation nous ont permis d'établir que chez nous il existe également une forme contagieuse de cette maladie, forme qui correspond au « couvain en sac » trouvé en Amérique par White. Nous pensons répéter nos expériences l'année suivante et ensuite soumettre aux apiculteurs notre opinion si la nouvelle maladie doit être soumise à la loi et à l'assurance contre la loque. En résumé, les symptômes sont les suivants: Le couvain meurt de suite après l'operculation, donc au moment où la larve développée est couchée étendue le long de la paroi inférieure de la cellule. La larve morte se dessèche peu à peu, mais sa peau reste intacte; il ne se forme donc pas une bouillie comme dans la loque.

Jusqu'au bout, l'extrémité de la tête se dresse droite comme une petite pointe triangulaire. La couleur grise en premier, tourne au brun et finalement devient noire (jamais jaunâtre comme dans le couvain aigre). Pas d'odeur spéciale. Le couvercle des cellules est généralement un peu enfoncé et perforé, et après coup souvent complètement éloigné par les abeilles.

Pour la première fois nous avons reçu un cas de « couvain calcifié » (provenant des environs de La Chaux-de-Fonds). Dans cette maladie les larves se transforment en corps durs et blancs qui ont de l'analogie avec des débris de chaux. La cause en est un champignon qui envahit complètement la larve avec ses filaments et la recouvre totalement à la façon d'un cocon, si bien que le ver-misseau humide est réduit à l'état de momie desséchée. Ce cham-

pignon a été appelé « Péricyste » (*P. alvei* de Betts et *P. apis* de Maassen).

Sous la dénomination de « Présence de bactéries rares », nous avons englobé tous les cas où, si nous avons trouvé des bactéries, il manquait les bactéries typiques de la loque. Il s'agit probablement dans la plupart des cas d'une infection ultérieure de bacilles saprophytes ordinaires, dont nous nous réservons toutefois d'examiner encore quelques espèces.

2. Parmi les 17 envois d'abeilles, il s'agissait dans 5 cas de Nosema, dans 2 cas de moisissure (R 1 cas), dans 1 cas de mort par asphyxie, dans 1 cas d'empoisonnement et dans 8 cas de maladie inconnue.

Le diagnostic de Nosema ne fut posé que si au moins la moitié des abeilles examinées présentait des spores de Nosema.

Par l'envoi de plus de 100 échantillons d'abeilles, M. Freyemuth, à Wollhausen, nous a de nouveau fort aimablement aidé dans nos recherches sur la généralisation des parasites du Nosema dans les colonies saines. Et de nouveau nous avons constaté la présence en plus ou moins grand nombre d'abeilles atteintes de Nosema dans beaucoup de colonies d'apparence complètement saines.

Il serait à désirer que de toutes les régions du pays l'on envoyât davantage d'abeilles à examiner. L'examen en est gratuit contrairement à celui des rayons; nous désirons seulement que les expéditeurs nous communiquent leurs observations sur l'apparition et les symptômes de la maladie.

Traducteur : *D^r Rotschy*, Cartigny.

A PROPOS DES ABEILLES MAL TOURNÉES

Dans le dernier *Bulletin*, j'ai eu l'immense regret de constater que mon exposé du mois de décembre avait été mal interprété et a, de ce fait, blessé des sentiments trop susceptibles. Eh bien quoi! on n'est pas un puits de science et il n'est pas donné à chacun de pouvoir s'exprimer avec des termes exprès qui ne blessent pas.

Le but que je me proposais en relatant l'opération en cause n'était pas une critique à l'adresse de qui que se soit, bien loin de là, mais il m'a paru utile de tirer une leçon de choses d'un cas exceptionnel dû à des circonstances peu favorables ce jour-là. Et voilà; un point c'est tout. Le Rédacteur du *Bulletin* nous demande de collaborer et nous collaborons dans la mesure de nos capacités. Le donneur de conseils... après coup ne s'est pas tenu prudemment

à l'abri des caresses de ces gentes demoiselles puisqu'il a prêté son concours à l'opération du commencement à la fin, n'abandonnant la place que l'instant pendant lequel l'enfumoir a été remis en état par l'opérateur principal, et la lecture de ces lignes suggérera à M. S. le nom de faiseur d'embarras qui lui aidait puisque pour finir nous n'étions que les deux seuls pour opérer.

Toutefois, j'ose espérer qu'en collègue apiculteur charitable il voudra bien pardonner ma prose intempestive, mais il me permettra cependant de rester incrédule à l'idée des renseignements transmis par le fil spécial de la Vierge; l'installation de ce fil n'est pas encore faite dans cette ruche.

Enfin, connaissant depuis de longues années M. S., j'ai l'impression qu'à notre première rencontre nous nous tendrons la main plus cordialement que jamais, sans égards aux *âmes sensibles* que mes réflexions auraient pu émouvoir.

Le miel de nos avettes est d'une douceur exquise, de grâce ne l'aigrissons pas.

(Réd.) La discussion est close.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 15 DE 1917.

Les planchettes pour couverture des cadres ne se déjetteront nullement, si elles sont exemptes de nœuds et si les couches annuelles qui les composent sont bien disposées dans le sens de l'épaisseur du bois qu'on destine à cet usage. Cette condition existe toujours quand on choisit son bois le plus loin possible du cœur. En examinant aussi, par un de ses bouts, une planchette de provenance quelconque, il sera facile de voir si elle possède cette particularité.

Mes couvre-cadres sont très bon marché : ce sont des planchettes en sapin, propres, provenant de caisses à macaronis (portant comme marque : Vermicellerie de Nyon) démontées et employées telles quelles. Elles ont en effet 51 cm. de long, ce qui fait juste l'affaire pour nos D.-B., leurs bords sont suffisamment dressés et parallèles ; ordinairement refendues dans des « couenneaux », elles ne sont pas sujettes à se voiler puisqu'elles sont prises dans la partie superficielle du bois. Les listes des extrémités devenant de ce fait inutiles, elles peuvent indistinctement être employées sur les deux faces.

Quant au carton, même huilé, il ne vaut rien pour placer directement sur les cadres : la chaleur et l'humidité de la ruche le gondole et le ramollit ; par conséquent il fermera mal le plafond au bout de peu de temps et sera attaqué par la... dent des insectes.

C'est par contre un excellent conservateur du calorique (comme le papier du reste) qui trouvera avantageusement sa place entre le couvre-cadre adopté et le matelas, au premier printemps, moment où la reine reprend sa ponte.

13 janvier 1918.

A. Porchet.

QUESTION N° 3

Existe-t-il un moyen pour obtenir des cadres bâtis absolument sans vides, c'est-à-dire dont les gâteaux descendraient jusqu'à la traverse inférieure? A peu d'exceptions près, toutes nos bâtisses pour nid à couvain sont en effet incomplètes vers le bas, quelques-unes même ne se soudent aux montants que dans la partie supérieure seulement, d'autres enfin ont cet espace garni d'échelles à alvéoles de mâle qu'il faut enlever à chaque visite par crainte de blesser ou tuer la reine en remettant chaque cadre en place.

Combien des rayons sans aucun vide seraient plus solides, et quelle place de plus pour loger miel et larves, voire même diminuer encore davantage la naissance des mâles! Qu'en pensent nos vieux praticiens?

A. Porchet.

RÉPONSE A N° 15 (1917)

Domdidier, 4 janvier 1918.

En réponse à la question N° 15, 1917, je suis pleinement d'accord avec M. Léon Dizerens, inspecteur, pour en avoir fait maintes fois l'expérience. En effet, c'est une économie bien mal comprise que de vouloir redonner des rayons désinfectés ayant été en contact avec les abeilles d'une ruche loqueuse.

Quand on est certain, après analyse bactériologique, qu'une ruche est *vraiment* loqueuse, il n'y a pas de quartier, il faut tout sacrifier, sauf les quatre parois, le plateau et le couvercle. Ceux-ci seront désinfectés par le feu d'une lampe à souder à benzine, puis fortement lavés à l'eau de soude et laissés au soleil quelques jours.

Je dirai même à M. Dizerens que je sacrifie non seulement les abeilles, mais la cire; vendre la cire pour confectionner de l'encaustique? Etes-vous bien sûr que cette cire loqueuse ne redevienne pas des feuilles gaufrées?

Dans un village de la Basse-Broye, nous avons lutté trois ans dans un rucher loqueux (loque sèche). Tous les essais sont restés vains. D'abord conserver deux jours les abeilles désinfectées dans la cave et renouveler entièrement les feuilles gaufrées après désinfection de la ruche, changer la reine. L'année suivante, les mêmes ruches sont loqueuses. Nous avons dû sacrifier les colonies malades

par le soufre et *brûler* la cire. Par ces retards 4 ruches voisines à 100 et 300 mètres ont été atteintes et sacrifiées aussi. Ces sacrifices ont arrêté le fléau.

H. Vorlet, inspecteur.

P.-S. — Il serait intéressant de lire dans notre *Bulletin* la manière de procéder de quelques inspecteurs dans les cas de loque.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 1 (1918).

Vérifiez d'abord si les deux surfaces de votre gaufrier sont parfaitement planes. Pour cela, regardez au travers d'une de vos toiles gaufrées, de suite vous verrez si la couche de cire est d'égale épaisseur sur toute sa surface. Vérifiez de même le réglage des deux supports d'angle de la partie supérieure du gaufrier. En admettant que tout soit bien en règle, si vous chauffez au bain marie votre cire suffisamment, c'est-à-dire à une température voisine de 80 degrés centigrade, et que votre gaufrier soit bon tiède, en opérant très rapidement la pression sur la cire liquide, vous obtiendrez des toiles assez minces pour donner facilement 9 feuilles D.-B. au kilo, et même plus. Opérer dans un local très chaud. Si votre gaufrier s'est déformé, il est facile de le rendre plane.

Henri Viéssel, Payerne.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 1

On ne peut guère produire plus de six feuilles gaufrées Dadant-type au kilo à la presse Rietsche. On ne peut en obtenir 9 ou 10 qu'au moyen des laminoirs ou des cylindres.

Pierre Odier.

RÉPONSE AU P.-S., PAGE 28

Comme M. Gafner l'a constaté une fois de plus, les guêpes, hélas, tuent les abeilles pour les dévorer ensuite. Elles en détruisent beaucoup ainsi, mais les frelons sont encore bien plus à craindre sous ce rapport. Dans les endroits et sur les fleurs que fréquentent les abeilles, on les voit s'abattre sur elles comme des éperviers sur les petits oiseaux. Avec la quantité de fruits dont les arbres étaient chargés cet été, je me disais : « Gare les guêpes, cet automne. » A mon grand étonnement nous n'en n'avons presque pas eu dans notre région.

Pierre Odier.

FÉDÉRATION VAUDOISE

Les participants de l'assemblée générale de la Fédération des Sociétés d'apiculture vaudoises, à Morges, qui désirent recevoir la photographie prise à cette occasion doivent s'adresser à M. Duver-

ney, photographe, Madeleine, 6, Lausanne. (2 fr. 25 contre remboursement.)

La Fédération vaudoise d'apiculture met au concours la fourniture de ruches, cadres et autre matériel apicole et prie les fournisseurs d'adresser leurs offres à M. Borgeaud, à Orny, avant le 15 février.

Prix par 50 ruches non vernies.

Prix par 100 ruches non vernies.

Prix par 1000 cadres (Dadant type et Dadant modifié).

Prix par 200 nourrisseurs Siebenthaler ou autres (envoyer modèle).

BIBLIOTHÈQUE

Don de 2 francs de M. Ch. Erard, à Noirmont.

Merci.

Schumacher.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le nouveau volume de M. H. Correvon : « Plantes et santé ». Nous reviendrons sur cet ouvrage dû aux travaux de celui qui a déjà donné tant de belles œuvres soigneusement éditées. M. Correvon est membre de la section genevoise d'apiculture ; il a consacré un chapitre spécial de son volume aux plantes mellifères. On se procure : « Plantes et santé » chez l'auteur, à Florayre, Chêne-Bourg, ou dans toutes les librairies, pour le prix de 7 francs.

SUCRE EN PLAQUES

Le Commissariat central des guerres n'a pas consenti à livrer du sucre aux maisons spéciales qui confectionnaient du sucre en plaques pour la nourriture des abeilles. Par contre les apiculteurs qui nourrissaient leurs abeilles de cette façon peuvent envoyer leur part de sucre cristallisé à ces maisons pour la confection des dites plaques.

MIEL

Je suis acheteur de miel pur et cire d'abeilles **récolte 1917**.

Faire offres avec quantité disponible et prix à **Louis MAYOR**, 18, rue de Lyon, **Genève**. 60043

On désire acheter de suite

ruches peuplées

d'abeilles saines, à cadres ou communes, bien approvisionnées et accompagnées si possible de leur provision de sucre. Préférence un rucher en bloc. Ecr. sous **X 10496 X** à **Publicitas S. A., Genève**. 23005